

Agriculture. La culture du miscanthus a été de 5 000 tonnes en 2017 et devrait passer à 5 500 tonnes cette année. Président de France Miscanthus, Alain Jeanroy, était dans les Ardennes pour présenter les atouts de cette plante.

Le miscanthus, une filière qui fait ses preuves



Le président de France Miscanthus, Alain Jeanroy (à droite) en compagnie du directeur des activités biomasse et énergie de Luzéal, Yves Koch, lors de la récolte.

La plus grande partie des 400 hectares de miscanthus de Luzéal sert à alimenter la chaudière de son usine de déshydratation de luzerne ardennaise, à Pauvres. Depuis deux ans, elle produit du paillage horticole mais aussi des litières pour les chevaux, pour la volaille, ou encore la filière bovine.

D'autres utilisations progressent aussi dans des matériaux biosourcés. Le président de France Miscanthus, Alain Jeanroy, garde cependant les pieds sur terre. « Nous allons développer la plantation en fonction de l'évolution du marché. L'histoire du miscanthus a débuté il y a seulement dix ans en France. Si le chauffage est sa principale destination, d'au-

tres marchés semblent de plus en plus séduire ».

UN PRODUIT LOCAL

Le miscanthus peut atteindre 4 mètres de hauteur au bout de trois à quatre ans. « Il se plante sur de bonnes terres à maïs. Si la plantation est onéreuse, elle peut durer jusqu'à 20 ans. Il faut désherber la première, voire la deuxième année, ensuite, il n'y a plus rien à faire pour le paysan. Les feuilles tombent et forment un tapis protecteur », note le président.

La ville de Rethel utilise le miscanthus en paillage horticole depuis 2009. « Il y a beaucoup d'avantages comme la limitation de l'évaporation de l'eau et le maintien au sol de l'humidité et limite la pousse des

plantes indésirables. C'est un produit local avec une esthétique qui met en valeur les végétaux, il n'utilise pas de produits phytosanitaires et

son coût est abordable. Une épaisseur de 8 à 10 centimètres est conseillée », note Gérard Lessieux, adjoint au maire.

À Aussonce, l'utilisation du miscanthus pour le paillage est très appréciée par l'agriculteur. « Nous élevons un million de poulets dans quatre bâtiments (7 700 m²) avec un sol béton. Désormais, au lieu de mettre en litière 10 centimètres de paille, un seul de miscanthus suffit. Il faut 12 tonnes de miscanthus sept fois par an à plus de 200 euros la tonne, mais c'est avantageux pour l'hygiène du poulet : la litière est toujours propre ce qui engendre moins de blessures des pattes et moins de maladies ».

Pour la bioéconomie, outre les activités de production et de transformation de la biomasse, le miscanthus participe à la transition vers une industrie biosourcée grâce à la fabrication de parpaings en blocs porteurs ou encore des pièces automobile.

DENIS BARBIER



La production de Luzéal répond à différents besoins, dont le paillage horticole et les litières pour chevaux.

Prix Régional des solidarités rurales

Concours ouvert jusqu'au 30 juin 2018.

Le Prix Régional des Solidarités Rurales encourage le vivre ensemble en milieu rural. Soutenir le développement de la ruralité, c'est l'un des fils conducteurs du CESER Grand Est qui, chaque année, réédite ce Prix, en partenariat avec La Ligue de l'Enseignement, AG2R La Mondiale, la Caisse d'Épargne, le groupe Caisse des Dépôts, EDF, la Foire de Châlons, et le Groupe La Poste.

Le concours est ouvert aux associations, aux groupements, aux entreprises, aux collectivités et à leurs établissements, ce Prix distingue les actions qui œuvrent pour soutenir l'initiative économique, sociale, culturelle, ou environnementale dans les communes rurales.

Auparavant organisé dans le territoire de Champagne-Ardenne, le Prix a profité de la fusion des Régions pour s'étendre, en 2016, à l'intégralité des territoires du Grand Est. D'un montant initial de 25 000 € financé par la Région, le Prix est complété par les Prix spéciaux des partenaires, dotés chacun de 7 000 €. Plusieurs récompenses sont donc à gagner pour une dotation globale non négligeable de 71 000 €.

Plus d'informations sur www.ceser-grandest.fr

Allo impôt

Consultation gratuite du 17 au 25 mai 2018 grâce à l'Ordre des experts comptables.

Pour la huitième année consécutive, les experts-comptables se mobilisent pour aider gratuitement les contribuables à remplir leur déclaration de revenus. Pour anticiper au mieux le prélèvement de l'impôt à la source, réforme complexe dans sa mise en œuvre, l'Ordre des experts-comptables met en place une grande opération citoyenne. Les experts-comptables mobilisés pour l'opération Allo Impôt guideront les contribuables à travers cette déclaration 2018, et pourront aborder la transition vers le prélèvement à la source.

Un numéro vert Allo Impôt : 08000 65432

Les Conseils régionaux de l'Ordre, partenaires de l'opération, proposent des consultations gratuites. Les conditions propres à chaque région (lieu, dates, horaires de permanences...) seront renseignées à partir du lundi 16 avril sur le site internet : www.allo-impot.fr.

Agenda

PETITES AFFICHES
Matot Braine
L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO CHAMPAGNE-ARDENNE

A partir de **35 €* T.T.C**

52 numéros par an + nos suppléments hors-série + votre journal en version numérique

